

ARRÊTÉ MUNICIPAL

« Plage de St Pabu »

LEVÉE D'INTERDICTION
DE BAINNADE ET DE PECHE A PIED

Christiane GUERVILLY
Maire d'Erquy

LE MAIRE D'ERQUY,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales du 21 février 1996, paru au Journal Officiel du 24 février 1996, et notamment l'article L-2212-2, réglementant la police municipale ;
- VU** le résultat du suivi de la qualité des eaux de baignade de la plage de Saint-Pabu réalisé par le LABOCEA en date du 27/05/2020 ;
- VU** le constat d'absence de signal microbiologique ;

- CONSIDERANT** la conclusion du LABOCEA quant à l'état sanitaire des eaux de baignade de la plage de Saint-Pabu et l'absence de signal microbiologique ;
- CONSIDERANT** que l'état sanitaire de l'eau n'est pas de nature à compromettre la sécurité des personnes, il convient de lever l'interdiction de baignade et de pêche à pied ;

ARRÊTE

- ARTICLE 01** L'arrêté d'interdiction de baignade et de pêche à pied de la plage de Saint-Pabu, en date du 26/05/2020 est abrogé dans ses effets ;
- ARTICLE 02** Un affichage réglementaire, en exécution des dispositions précédentes, sera placé par les services de la Police Municipale à chaque accès sur la plage.
- ARTICLE 03** Ampliation du présent arrêté sera affichée sur site, insérée au registre des arrêtés et adressée pour information ou exécution à :
- Monsieur le Directeur de l'Agence Régional de Santé – Fax : 02.96.33.72.81
 - Monsieur le Responsable de Site VEOLIA EAU d'ERQUY – fax : 02.96.63.57.17
 - Madame le Maître de Port d'ERQUY Centre
 - Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers d'ERQUY – fax : 02.96.72.00.40
 - Monsieur le Policier Municipal d'ERQUY
 - Monsieur le Directeur des Services Techniques d'ERQUY
 - Monsieur le Responsable du Centre Technique Municipal d'ERQUY – fax : 02.96.72.45.18
 - Mesdames & Messieurs les Responsables d'activités balnéaires plage du Centre :
CAP ARMOR, CLUB DE PLAGES, MAISON DE LA MER
 - Office de Tourisme
 - Mairie de Pléneuf Val André – fax : 02.96.63.07.79
 - ~~Mairie de Plurien – fax : 02.96.72.31.14~~

Christiane GUERVILLY,
Maire d'ERQUY, le 29 MAI 2020

